AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026113-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

N° 2026. 113

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 16/09/2026

Membres en exercice : 43	Présents : 40	Votants : 42	Abstentions : 0	Contre : 0	Pour : 42

SÉANCE du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 24 septembre à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Présailles, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Aymeric ROUDIL, Jean-Jacques LASHERMES, Emmanuel PALHIER, Joël DEVIDAL, Rémi LANGLOIS, Catherine BOYER, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Raphaël BONNET, Isabelle ROCHE, Jérôme ANDRÉ, Stéphane SAGUETON, Thierry DEFAY, Émilie ARSAC, Aristide GNAMBODOE, Michel ARCIS, Fabien CHABANNES, Christine GALLAND, Fabrice PRADIER, Philippe BRUN, Jean-Luc CHAMBON, Lydie SILLERE, Laurent GENTES, Olivier ALLEMAND, Jean-Pierre SABATIER, Manuela DA COSTA FERNANDES, Philippe DELABRE, André DEFAY, Michel ALLIBERT, Béatrice LYOTARD, François JOLY, Karine LATCHER, Emmanuel MASSON, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Florence JULIEN, Jean-Luc LASCHAMP, Serge FLECHET

Procuration de : Nicolas BOYER à Michel ALLIBERT, Marlène JOUVE à Raphaël BONNET

Secrétaire de séance : Olivier ALLEMAND

OBJET : Animation pôle de pleine nature Montanha dans le cadre de l'appel à projet « Priorités 2026 - Pôles de nature et adaptation au changement climatique » du Massif Central

La communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal, en tant que chef de file, a initié avec les communautés de communes du Haut-Lignon et des Sucs une démarche collaborative pour élaborer une stratégie touristique commune prenant en compte les enjeux de transition, et appuyée par un programme d'actions pluriannuel mis en œuvre depuis 2023.

Cette démarche intercommunautaire était soutenue par l'État grâce au dispositif *« Avenir Montagnes Ingénierie »* depuis fin 2021 (financement du poste de chef de projet dédié à l'animation, et accès à une offre d'ingénierie), et par la Région depuis novembre 2022 grâce au dispositif « Montagne Eté-Hiver », qui permet de cofinancer la réalisation de projets publics et privés s'inscrivant dans cette stratégie collective. Le soutien de l'État a été prolongé de 2024 à 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026113-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal

Dans la continuité de leur partenariat, les 3 communautés de communes ont souhaité candidater ensemble (avec la communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal en tant que chef de file) à l'appel à projets « Priorités 2026 - Pôles de nature et adaptation au changement climatique » proposé en mars 2026 par le Massif central dans le cadre de la Convention interrégionale Massif Central 2021-2027.

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir les territoires organisés souhaitant développer une offre touristique de nature (sports et loisirs) valorisant le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et patrimoniales ; tout en inscrivant progressivement le développement des sports et activités de nature dans une approche plus transversale intégrant des objectifs complémentaires :

- clé d'entrée pour développer une politique touristique plus globale : patrimoine, culture locale, évènementiels, bien-être et remise en forme, prévention santé, ...
- opportunité pour sensibiliser et éduquer au changement climatique : éducation à l'environnement, offre responsable, préservation des ressources, gestion des flux temps/espace, mobilité, prise en compte des risques naturels (pénurie d'eau, incendie),
- évolution vers une offre « 4 saisons » à destination également des habitants : qualification de la vie locale, levier d'attractivité territoriale pour favoriser l'installation pérenne de nouvelles populations,
- enrichissement de la vie sociale : rencontres et moments partagés, mixité et inclusion sociale, approche intergénérationnelle ; enjeux pour les jeunes : enjeu de santé publique (santé, bien-être, alternative aux écrans !) et d'éducation au « vivre ensemble » : les loisirs de nature portent des valeurs d'éducation, de socialisation, d'intégration, d'effort, de convivialité, de solidarité.

Le soutien financier du Massif, qui porte sur les frais liés à l'animation des territoires lauréats « Pôle de nature » durant 3 années, est essentiel à la poursuite de cette démarche collective globale plus élargie et transversale que la mise en tourisme de la nouvelle destination « Montanha de Haute-Loire ».

Le territoire Montanha a été retenu par le commissariat Massif central.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- VALIDE le conventionnement de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal en tant que chef de file, avec l'Etat dans le cadre du FNADT Massif Central - "Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire" - CPER 2021-2027 – Actions en faveur de la montagne. La communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal agit comme chef de file dans le cadre de son partenariat avec les Communautés de communes du Haut-Lignon et d+
- es Sucs,
- APPROUVE le conventionnement avec l'IPAMAC en charge de l'animation du réseau des territoires Avenir Montagnes Ingénierie et Pôles de pleine nature,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026113-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal
Communauté

- AUTORISE le président à signer tout document relatif à ces dossiers et à la suite donnée.

Le Président, Jean-Marc FARGIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme